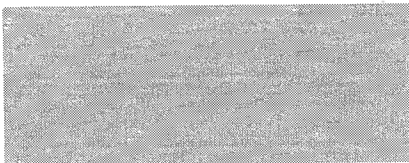


Le 23 janvier 2018

Stella Leney, Ad. E.
Vice-présidente – Affaires corporatives
et secrétaire générale
Édifice Jean-Lesage
20^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4



N/Référence : C-5925

Objet : Demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1) (ci-après Loi sur l'accès)

Madame,

Nous donnons suite à votre courriel du 9 janvier 2018, dans lequel vous nous demandez :

« tous les documents ou tableaux résumés me permettant de savoir combien il y a eu de connexions ou de tentatives de connexions à des sites pornographiques, par mois, en 2017, sur le réseau informatique de Hydro-Québec. »

Tout d'abord, nous vous informons que l'accès à des sites Web pour adultes est bloqué automatiquement par nos services de sécurité. Les cas d'utilisation par nos ressources internes de moyens de contournement illégal pour y avoir accès sont exceptionnels. Ces cas sont détectés rapidement et nous agissons de manière diligente en prenant action promptement.

Toutefois, fournir les statistiques sur ces cas exceptionnels exigerait beaucoup de travail. La production de cette information nécessiterait notamment des travaux d'extraction, de compilation et d'analyse de données. En conséquence, nous invoquons l'article 15 de la Loi sur l'accès. De plus, la communication de cette information comporterait des enjeux de sécurité au sens de l'article 28 de la Loi sur l'accès. Vous trouverez copie des articles invoqués en annexe.

Si vous croyez ne pas avoir obtenu satisfaction ou si le délai prescrit n'est pas respecté, vous aurez droit de recours devant la Commission d'accès à l'information, conformément à l'article 135 de la Loi sur l'accès. Vous trouverez en annexe une note explicative sur l'exercice de ce recours.

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,



Stella Leney

p. j.